Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-200023596-20261013-A152_2026-AR

réseau31
service public de l'eau

Toulouse, le 13 Octobre 2026

Arrêté n° A152-2026

portant sur la mise en service du réseau de collecte des eaux usées rue Bouéry sur la commune d'Aspet

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu l'arrêté n°A16-2026 du 18 juin 2026 portant sur les délégations de fonction de Claire VOUGNY du Vice-Présidente, signataire du présent document ;

Vu les articles L 1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique ;

Vu le Règlement d'Assainissement Collectif en vigueur;

Vu les tarifs du service assainissement collectif en vigueur;

Vu les compétences transférées par la Commune d'Aspet en matière d'assainissement collectif ;

Vu le Marché de travaux n°107P2025 notifié le 16-02-2026 à l'entreprise SNAA ACCHINI pour un montant de 251 292 €HT;

Vu l'arrêté de voirie n° AM26-150 pour la réalisation de travaux sur le domaine public (Rue Bouery) et l'arrêté de voirie départementale n° AM26-151 (RD5)

Considérant que le montant de l'opération n°31020-8 « Rue Bouéry- Renforcement du réseau d'eau potable – Renouvellement du réseau d'eau pluviale et création de branchements d'assainissement » sur la commune d'Aspet s'établit à 274 794 € HT;

Considérant que la maîtrise d'œuvre a été assurée par le bureau d'études IRH;

Considérant que les travaux de création du réseau de collecte des eaux usées sur la commune d'Aspet (OP n°31020-8) ont été réceptionnés sans réserves le 06/08/2026.

Considérant que cette opération est constituée des travaux suivants :

- La construction d'un réseau pluvial gravitaire de Ø 400 mm PEHD sur une longueur de 134 ml, Ø 300 PEHD sur une longueur de 170 ml, Ø 200 PVC sur une longueur 55 ml et Ø 160 PVC sur une longueur de 42 ml
- La construction de branchements EP particuliers permettant le raccordement de 7,00 habitations.
- La construction d'un réseau s'assainissement gravitaire de Ø 160 mm PVC sur une longueur de 117 ml et la création de 24 boîtes de branchements EU.
- Le renouvellement du réseau d'eau potable en conduite Ø 110 PEHD sur une longueur de 218 ml, Ø 75 PEHD sur une longueur 79 ml et Ø 32 sur une longueur de 22 ml et la pose de 23 niches compteurs.

Article 1 : La mise en service du réseau de collecte des eaux usées rue Bouéry sur la commune d'Aspet est fixée à compter de la date du présent arrêté ;

La mise en service du nouveau réseau d'eau potable rue Bouéry sur la commune d'Aspet est fixée à compter de la date du présent arrêté ;

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 16/10/2026
ID : 031-200023596-20261013-A152_2026-AR

Article 2 : Le délai de deux ans fixé par l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique pour raccorder les propriétés desservies par ce réseau court à compter de la date d'entrée en vigueur de cet arrêté mentionné à l'article 1 ;

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés ;

Claire VOUGNY
Vice-Présidente

